

Réf: Dossier N° : 53283

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « RICH MAN INTERNATIONAL » en abrégé «R.M.I »
Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 7ème TRANCHE A COTE
DE LA DGI, 06 BP 814 ABIDJAN 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « RICH MAN INTERNATIONAL » en abrégé «R.M.I ».

Objet: import / export, btp et genie civil, prestation immobiliere, gestion immobiliere, urbanisation / anagement focier et securisation fonciere; negoce, assurance, communication et telecommunication, intermediation, sécurité; transit logistique, formation et coaching, technologie, géo-localisation, trading; recherche, énergies-renouvelables; hotelerie, commerce général, prestation de services et divers.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 7ème TRANCHE A COTE DE LA DGI, 06 BP 814 ABIDJAN 06

GERANT: Monsieur GOGOUA KORE FRANCK.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-21263 du 20/08/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19827 du 20/08/2018

